



Alain SALOMON IMMOBILIER
RCS ROUEN : 519 019 251
95 Route de Maromme – 76130 Mont Saint Aignan
Tél. : 02.32.82.50.00 – E-mail : montsaintaignan@laforet.com

BAREME AU 1^{er} JANVIER 2021

HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires de transaction (*Hors cas particuliers** - voir ci-dessous) - TVA 20 %

Prix net vendeur	Honoraires H.T	Honoraires TTC
De 0 à 50 000 €	4 166.67 €	5 000 €
De 50 001 à 100 000 €	8,33 %	10 %
De 100 001 à 200 000 €	6,67 %	8 %
Plus de 200 001 €	5,83 %	7 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cas particulier ==> honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

HONORAIRES DE REDACTION ACTE : 300 € TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Pour les baux d'habitation régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
 - 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire
 - 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux :**
 - 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
 - 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire
- **Location pour locaux commerciaux :**
 - Montant des honoraires TTC : 20 % du loyer annuel